

Pièce 3 : Présentation du bilan financier 2019 présenté par Paul Raoult, vice-président chargé des finances

Les comptes ont été arrêtés par le Bureau de la Fédération le 19 février 2020.
Je remercie en particulier les Parcs, les Régions, le ministère en charge de l'environnement et tous nos partenaires de nous avoir fait confiance.

Les charges 2019 s'élèvent à 2 538 660 € et les produits à 2 563 060 €.
La réalisation par rapport au budget prévisionnel est de 96% (pm 2 676 497 €).

1. Le résultat de l'exercice est positif de 24 400 €

Il est lié à des reprises de provisions, ainsi qu'au départ d'un salarié remplacé tardivement, qui ont compensé la réduction de certaines subventions.

Les engagements liés aux partenariats financiers ont été réalisés conformément à notre prévisionnel.

Les réserves pour projets associatifs sont passées l'an dernier à 67 176,09 € sur décision de l'Assemblée générale, de manière à financer les actions engagées en 2018 sur la mise en place de notre stratégie tourisme, notre lobbying parlementaire et faire face à d'éventuel désengagements de certains financeurs.

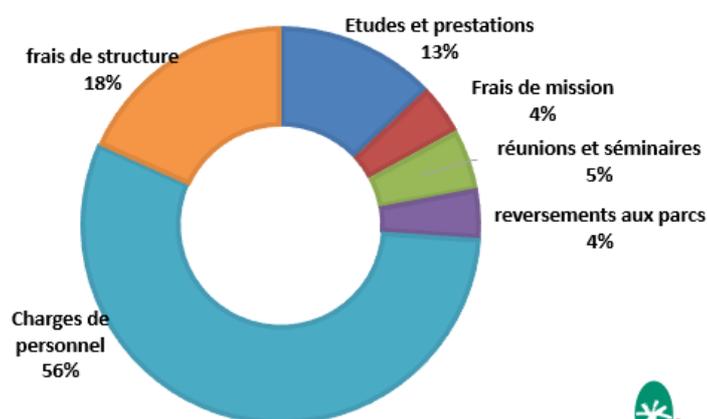
Avec le résultat 2019, ces réserves pourraient être portées à 91 576,37 € ce qui permettrait de renforcer en 2020 la mise en place de nos actions et notre structure.

Les fonds propres de la Fédération d'un montant de 979 117 € sont inchangés, et sont l'équivalent à 3 à 4 mois de trésorerie. Ils nous permettent d'engager l'activité de la Fédération sans recourir à l'emprunt.

2. Les dépenses sont de 2 538 660 €

Les dépenses

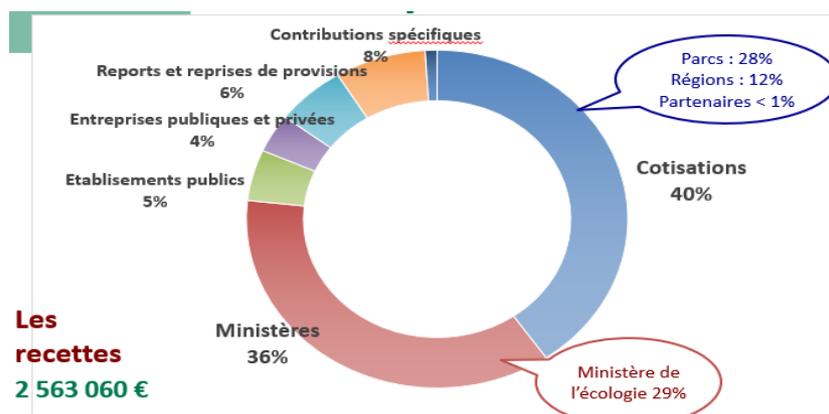
2 538 660 €



Les salaires, taxes et charges sociales sont le secteur le plus important. Elles sont moins élevées en 2019 étant donné un départ remplacé tardivement.

Viennent ensuite les dépenses en études et éditions, les frais de réunions et séminaires, les frais de mission et les dépenses de fonctionnement sensiblement stables et identiques à 2018.

3. Les recettes sont de 2 563 060 €



Les cotisations des trois collèges de la Fédération : Parcs, Régions et Partenaires représentent 1 099 069 €.

Les subventions publiques sont sensiblement équivalentes avec 1 051 802 €. Elles regroupent les subventions des ministères (Ecologie, Agriculture, Affaires étrangères, Culture, Cohésion des territoires et Commissariat général à l'égalité des territoires), et des établissements publics de l'Etat (Caisse des dépôts et consignation, Agence française de développement, ONF, CNFPT). C'est un montant régulièrement en baisse chaque année.

Les financements privés avec RTE, GRTgaz, le groupe la Poste et EDF sont en baisse malgré l'arrivée d'un nouveau partenaire.

4. Le budget par domaine d'activité

Les postes les plus importants sont l'activité institutionnelle et la communication.

Viennent ensuite l'urbanisme, le paysage, le climat et énergie, puis l'accompagnement sur les chartes et les syndicats mixtes.

La biodiversité, l'économie et le tourisme, l'agriculture la forêt, représentent chacun 7% tandis que la marque « Valeurs Parc naturel régional » est de 6%.

Viennent enfin l'Europe et l'international et l'action culturelle et l'éducation pour 2%

Titre du graphique

